

Menacée par la mondialisation et le clonage, la société doit trouver de nouvelles formes démocratiques permettant de préserver la singularité de l'être.

Les risques de la course aux mêmes

par DOMINIQUE BOULLIER

L'Italie est cet été le point de focalisation sur les limites de notre commune humanité: Gênes et le Dr Antinori, le G8 mortel et le Faust de la reproduction. Quel rapport pourtant? La mondialisation pousse à la limite la représentation de notre totalité humaine, le clonage pousse à la limite la représentation de notre origine humaine. Or ces deux questions, la totalité et l'origine, ne sont pas manipulables comme n'importe quelle question, elles sont le cadre même qui nous fonde, elles sont elles-mêmes infondées, supposées partagées, instituées dans le droit et dans nos représentations, à travers toute une chaîne généalogique. Les montages créés pour traiter ces questions valent ce qu'ils valent mais ils nous protègent de la folie en évitant d'interroger notre place elle-même, en la supposant donnée. Mais voilà que ces limites insues de l'humanité peuvent être atteintes et manipulées: chacun sent bien l'importance de l'affaire, après Hiroshima et la Shoah, autres marqueurs des limites de notre pouvoir d'autodestruction. La mondialisation devient un problème quand semble se clore l'espace d'expansion de l'Occident par son triomphe généralisé. Marco Polo et Christophe Colomb (Venise et Gênes!) avaient ouvert la question de l'altérité: tous ces êtres inconnus sont-ils humains et s'ils le sont, comment les intégrer à une commune histoire et notamment au mythe de la création? Jusqu'au XX^e siècle, le renouvellement de cette question était assuré par de nouvelles découvertes, par la fascination pour la diversité culturelle. Aujourd'hui, c'est la clôture de cette question qui fait peur: oui, tous ces autres sont humains, mais, en devenant humains, ils finissent tous par se ressembler. Car l'Occident a si bien gagné que l'«autre» a disparu, et certains, comme le G8, veulent encore s'en assurer et approfondir le processus. Ils veulent qu'un seul principe définisse le statut de cette commune identité: celui du marché peuplé d'actionnaires, de salariés, de consommateurs et d'entreprises. Une totalité totalitaire pour le coup, que refusent tous les manifestants de Gênes, qui eux se définissent comme citoyens, notion qui n'a plus cours dans les montages marchands de la totalité. Et la violence surgit aussitôt: lorsque aucun

jeu, aucun espace de différenciation n'est mis en place, lorsque le mimétisme constitue le principe d'extension du capitalisme, la singularité ne peut advenir que par effraction, à la fois par peur et par nécessité vitale.

Dans cette opération, un point commun apparaît cependant: opposants et partisans de la mondialisation marchande souhaitent s'abstraire de leur conditionnement territorial. Les uns veulent la liberté de circulation des personnes (notamment pour l'immigration), les autres veulent celles des capitaux et des marchandises (et toutes les délocalisations qui les accompagnent). D'autres opposants, eux, revendiquent au contraire leurs attachements, à

la terre, à la nation et sont même prêts à se battre à mort pour réaffirmer leurs différences et leur droit de propriété sur un morceau de terre: la Yougoslavie et la Palestine sont les formes actives de refus de la mondialisation, par réaffirmation d'identités qui excluent les autres, d'autant plus vigoureusement qu'on refuse là aussi le mimétisme (parce qu'on est précisément très-trop proches, comme le dit Sibony!). La question posée est double: jusqu'où peut-on s'arracher à son ancrage territorial, à un espace propre? (Faut-il que la commune humanité de demain soit définie par le nomadisme, des capitaux et des immigrés, des hommes d'affaires et des réfugiés?) Comment peut-on générer encore de la différence, de la singularité, dans un «monde mondial»? (Comment faire vivre la tension du commun et du particulier dans un monde qui tend à l'uniformité et qui n'a plus de «nouvelle frontière» pour renouveler la question?) L'auteur de science-fiction Frank Herbert considérerait que l'humanité ne pourrait se penser comme telle que lorsqu'elle rencontrerait une autre espèce consciente. Sans attendre cela, le montage d'une mondialisation vivable doit refuser le mimétisme, refuser le totalitarisme marchand, réinventer des garde-fous pour que naisse la citoyenneté mondiale. Ces limites à la mondialisation marchande sont déjà posées par les exceptions (culturelles ou autres) mais elles exigent un profond travail d'institutionnalisation d'une «démocratie internationale».

Le clonage, de son côté, nous fait approcher plus clairement que toutes les autres manipulations de type génétique ou de procréation assistée les limites de l'humanité quant au traitement de son origine. Nous pourrions nous

autoengendrer techniquement, là où deux procréaient un, nouvel être singulier, désormais

l'un produirait l'un. Ce nouvel être, quel serait son statut? Les confusions des places fils-frère ou mère-grand-mère déjà permises par les mères porteuses seraient poussées jusqu'à une question insoluble: comment le même peut-il engendrer le singulier? Toute la crainte du même revient ici aussi en force, car elle menace l'intégrité psychique de chacun: il n'y a pas de place dans les montages juridiques et imaginaires actuels de l'humanité pour traiter ce double. Déjà la question même des jumeaux fait, dans la plupart des cultures, l'objet d'un traitement rituel pour conjurer cette surnaturalité qui peut créer la confusion dans tous les ordres des places. «*Instituer la vie*», comme le dit Legendre, c'est encore inscrire dans le droit une place potentielle qui évite toutes ces confusions. C'est en cela que nous sommes des «organismes juridiquement modifiés», ce qui nous fait transformer (et non supprimer) nos attaches biologiques en liens sociaux. Désormais, la liberté de choix semble capable d'atteindre même l'origination: le désir impératif d'enfant semble tout justifier par sa toute-puissance.

De la même façon que le monde marchand étend son domaine sans limite, la logique des «droits» (supposée analogue à la liberté) envahit tout. Elle nous propose maintenant de nous affranchir de notre conditionnement sexuel (comme nous voulions nous affranchir de notre conditionnement territorial dans la mondialisation). La rencontre de deux êtres de sexes différents pour procréer (et le terme importe) n'est plus un critère recevable. Tous les êtres pourront se reproduire (au sens strict) quels

que soient leur sexe, leur forme de famille (homosexuels, hétérosexuels ou célibataires) ou leur âge. Mais pas les handicapés, remarquons-le, car ceux-là risquent désormais le procès de ceux qu'ils auront engendrés (arrêt Perruche). C'est bien la différence qui dérange, c'est bien son conditionnement biologique non choisi qui est insupportable et qu'on cherche à annuler techniquement, comme on le fait désormais en changeant de sexe. Car la question est bien la même, et nous ne pourrions avoir plusieurs positions, l'une effrayée et moralisante sur les clones et l'autre libertaire sur la parentalité à tout prix et le transexualisme à volonté. N'oublions pas pourtant que là encore la marchandisation du vivant et de la reproduction est en route, puisque le petit d'homme sera désormais un produit à commander à volonté à des supertechniciens, selon le format et les propriétés demandées, avec assurance qualité incluse. Mais gageons que cette course au même entamée par le clonage, cette volonté de nous débarrasser des conditionne-

ments biologiques, produiront une violence analogue à celle déjà observée pour la mondialisation. Et nous ne parlons pas ici des ratés multiples qui seront nécessaires pour parvenir à obtenir un clone viable: c'était précisément le thème de *l'Incident Jésus* de Frank Herbert, décidément visionnaire, où le Jésus en question avait lâché dans la nature tous les mutants ratés de ses manipulations génétiques. Nous parlons d'une violence produite par l'offre de passage à l'acte de tous les fantasmes, par l'incertitude généralisée sur ce qui est aimé dans cette affaire: le nouvel être dans sa singularité irréductible ou soi-même, géniteur modèle reproduit sans fin, dans un narcissisme bien de saison. C'est précisément de cela que nous préservent les montages juridiques de la filiation: laisser libre cours à ces cloneurs, c'est donc toucher là aussi au cadre qui nous permet d'exister comme êtres singuliers.

La question posée est alors double: jusqu'où pouvons-nous prétendre nous arracher à notre marquage sexuel et aux conditions biologiques de la reproduction sans risquer la folie? Comment peut-on réaménager un montage juridique qui préserve, dans les conditions techniques contemporaines et à venir, l'impératif de singularité dans la reproduction? La question concerne toute la société et doit faire l'objet de nouvelles procédures démocratiques pour éviter sa confiscation par quelques scientifiques ou par quelques marchands. La démocratie et les revendications de liberté qui l'accompagnent conduisent à menacer des frontières de l'humanité, mais c'est pourtant par de nouvelles formes démocratiques que nous parviendrons à réinstaurer un monde vivable, c'est-à-dire avec des limites reconnues ●

Dominique Boullier, professeur à l'université de technologie de Compiègne. Dernier ouvrage à paraître:

«*Derrière chez moi... l'intérêt général*», éd. Textuel, 2001.